

ABBAYE de SORDE

ACCUEIL GROUPES 2021

L'abbaye de Sorde est un site patrimonial géré par la Mairie de Sorde, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et le Département des Landes. Cet ensemble historique majeur est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

ABBAYE DE SORDE – INFOS PRATIQUES

Adresse : 232 place de l'Église – 40300 Sorde-l'Abbaye

Géolocalisation : lot.43.52851/Long-1.05447

Contact : 05 58 73 09 62 / contact@abbaye-sorde.fr

Site internet : www.abbaye-sorde.fr

Siret : 20006941700067

CONDITIONS D'ACCUEIL DES GROUPES

– Visite guidée de groupe à partir de 10 personnes. Ces visites s'adressent aux associations, comités d'entreprises, agences de voyage, etc.

– Accueil des groupes **sur réservation exclusivement** : contacter l'abbaye par téléphone, mail ou remplissez un **formulaire de réservation** via notre site internet, En retour, vous recevrez un courrier de confirmation de votre réservation.

– En raison de l'accès aux parties souterraines de l'abbaye, chaque groupe est composé de 18 personnes maximum. Au-delà, plusieurs groupes seront constitués.

– Se présenter 15 minutes avant la visite. En cas de retard, informer l'équipe des guides par téléphone au 05 58 73 09 62 ; un retard trop important peut entraîner l'annulation de la visite.

– **Jours et horaires des visites guidées de groupes :**

Les groupes sont accueillis toute l'année (sauf du 06 juillet et 31 août). L'accès au site peut être momentanément fermé selon les aléas météorologiques.

Ci-dessous les jours et horaires d'accueil des groupes. Pour plus de renseignements, contacter l'abbaye par mail, par téléphone ou via notre site internet.

	MARS ET NOVEMBRE	AVRIL / MAI / JUIN SEPTEMBRE / OCTOBRE	DECEMBRE / JANVIER FEVRIER
JOURS ET HORAIRES DES VISITES GUIDEES DE GROUPES	Du lundi au vendredi : 09:00-12:30 Fermé les jours fériés	Du mardi au samedi : 09:00-12:30 Fermé le 1 ^{er} mai	Du lundi au vendredi : 09:00-12:30 / 14:00-17:30 Fermé du 21 décembre au 03 janvier

DESCRIPTIF DE LA VISITE GUIDÉE : L'ABBAYE DE SORDE (option 1) - Durée: 45 minutes

Visite organisée par un(e) guide de l'abbaye. Découverte des espaces conventuels : jardin, parloir, terrasse, cuisine, réfectoire, cryptoportique et embarcadère, appartements du prieur, cloître.

Les expositions temporaires sont accessibles aux visites de groupes, sans accompagnement.

Pour les personnes qui ne peuvent pas descendre dans les parties souterraines (cryptoportique), un film de cet ensemble architectural est projeté dans une salle de l'abbaye.

Tarifs et modalités de paiement :

– Tarif 2021 : **4.00 €/personne (non assujetti à la TVA)** - Gratuité tous les 20 participants - Gratuité chauffeur + accompagnateur

– Le règlement s'effectue le jour de la visite. Sont acceptés : chèque, espèces et CB.

– Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **Régie de recettes de l'Abbaye de Sorde.**

ABBAYE de SORDE

ACCUEIL GROUPES 2021

DESCRIPTIF DE LA VISITE GUIDÉE : DE LA VILLA GALLO-ROMAINE A L'ABBAYE DE SORDE (option 2) - Durée : 1h15 minutes

Visite organisée par un(e) guide de l'abbaye. Découverte de l'ensemble patrimonial : site archéologique de la villa gallo-romaine, mosaïques antiques, église abbatiale, cloître de l'abbaye. Les autres espaces des bâtiments conventuels sont en accès non accompagné : jardin, parloir, terrasse, cuisine, réfectoire, cryptoportique et embarcadère, appartements du prieur (supports de médiation à disposition).

Les expositions temporaires sont accessibles aux visites de groupes, sans accompagnement.

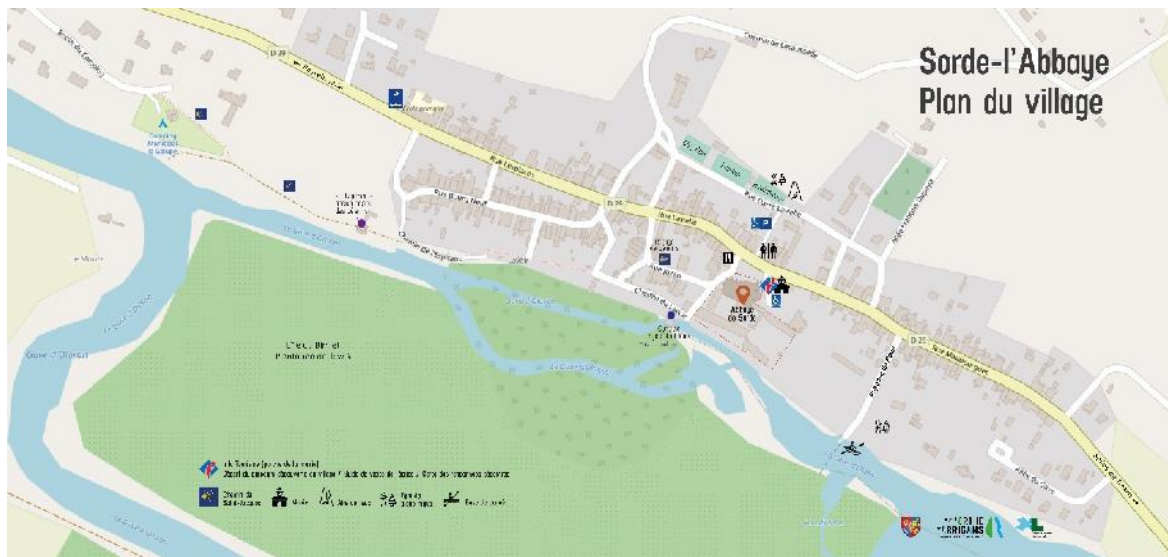
Pour les personnes qui ne peuvent pas descendre dans les parties souterraines (cryptoportique), un film de cet ensemble architectural est projeté dans une salle de l'abbaye.

Tarifs et modalités de paiement :

– Tarif 2021 : **6.00 €/personne (non assujéti à la TVA)** - Gratuité tous les 20 participants - Gratuité chauffeur + accompagnateur

– Le règlement s'effectue le jour de la visite. Sont acceptés : chèque, espèces et CB.

– Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **Régie de recettes de l'Abbaye de Sorde.**



PARKING AUTOCAR

Le stationnement des autocars est conseillé au **parking de l'école** à l'entrée du village côté Peyrehorade. Pour le confort des voyageurs, les autocars peuvent les déposer, puis les récupérer, place de l'Église.

SERVICES

Boutique : Objets souvenirs et livres sont en vente à l'accueil de l'abbaye.

Toilettes : Situées à 100 mètres de l'abbaye, en face de l'église (traverser au passage pour piétons)

ACCESSIBILITÉ

Site en cours de restauration. Il est conseillé de porter des chaussures appropriées (plates et fermées). Les cheminements et dénivelés ne permettent pas une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des bancs sont positionnés pour pouvoir s'asseoir pendant la visite.

À VOIR / À FAIRE À PROXIMITÉ

• **PARCOURS DU VILLAGE (boucle de 1,3 km - durée : 35 minutes)** : Balade entre nature et patrimoine, de l'église à l'ancien hôpital des pèlerins. Infos et départ du parcours : sous le porche de la mairie.

Prestation proposée pour les groupes : Visite guidée de l'abbaye de Sorde + Parcours guidé du village (Env. 2 heures). Modalités de paiement et conditions d'accueil : voir page 1 (tarif 6 €/personne).

• **VISITE DE L'ÉGLISE** : en accès libre. Documentation gratuite disponible (point Infos Mairie).

• **AIRES DE PIQUE-NIQUE ET DE JEUX** : Aires de pique-nique à la base de canoë (impasse du Poun à 300 m) et côté fronton avec aire de jeux pour les enfants (rue Darré-Lavielle à 200 m).

• **RESTAURATION SUR PLACE** : Restaurant Auberge de l'Abbaye (à côté de l'église) / Food truck en saison (base de canoë, impasse du Poun).

En savoir plus www.tourisme-orthe-arrigans.fr